

Pratiques avancées de gestion de projet selon le PMI®

Forfait 4 jours (28 heures)

Parcours concourant au développement des compétences :

[Action de formation] - (articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail). Présentiel.

Contexte, pré-requis, objectifs, public visé

Prérequis : aucun

Vous êtes directeurs de projet, chefs de projet, chefs de projet occasionnels ou contributeurs de projet et vous souhaitez :

- Comprendre le fonctionnement en mode projet et son intérêt
- Maîtriser plutôt que subir le déroulement de votre projet
- Maîtriser les méthodes et les outils de management de projet
- Mettre en place une démarche de gestion de projet
- Développer les comportements à adopter avec les parties prenantes du projet
- Communiquer de manière efficiente avec le client
- Développer ou approfondir vos connaissances du référentiel de pratiques de management de projet selon le PMI®
- Comprendre et savoir mettre en œuvre des méthodes de management de projet hybrides (Equilibre en Agilité et Prédicativité)

Méthode et outils pédagogiques : Identification des besoins de chaque participant en amont de la formation et avant inscription (test de positionnement en ligne), activités pédagogiques : apports théoriques et travaux pratiques, mise en pratique des méthodes et outils sur un cas fil rouge, échanges entre les participants, séquences de progression basées sur un diaporama dédié à l'action de formation et remis aux participants sous forme digitale. Evaluation progressive des acquis "étape par étape" et validation par le formateur. Le principe pédagogique majeur est fondé sur une approche en "learning by doing" (apprendre en le faisant) avec un accompagnement constant du formateur.

Moyens pédagogiques et matériels :

La salle de formation est équipée de tables, chaises, tableau mural ou sur pieds, réglettes mobiles multi-prises pour branchements ordinateurs. La salle de formation est visitée par le formateur en amont de chaque formation (éclairage, sécurité, accessibilité handicap, confort ...). L'animateur utilise un video projecteur et micro-ordinateur portable. Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prises de notes (bloc papier, stylo, ordinateur portable, tablette ...). Des boissons (eau minérale, café, thé) sont à disposition et offertes.

Programme de la formation concourant au développement des compétences:

Jour 1 - Matin

- 1 - Introduction
 - Qu'est-ce qu'un projet?
 - En quoi consiste le management de projet ?
 - Pourquoi fait-on du management de projet ?
 - Introduction au référentiel du PMI® (PMBOK guide®)
- 2 - La gouvernance de projet
 - Les rôles et responsabilités
 - Le portefeuille de projet
 - Le cycle de vie d'un projet
- 3 - Démarrer un projet
 - La justification du projet
 - La charte projet

Jour 1 – Après midi

- 4 - Définir le contenu du projet
 - Recueillir les exigences hybrides
 - Définir les livrables
 - Construire le lotissement du projet (WBS)
- 5 - Planifier et budgéter
 - Estimer le travail (durée et effort)
 - Évaluer et gérer les provisions (durée et effort)
 - Séquencer le travail
 - Définir les références de l'échéancier et du budget

Jour 2 – Matin

- 6 - Gérer une équipe transversale
 - Développer l'esprit d'équipe
 - Déléguer le travail
 - Motiver l'équipe projet
 - Résoudre les désaccords

Jour 2 – Après midi

- 7 - Suivre et contrôler l'avancement
 - Mesurer l'avancement et déterminer les prévisions
 - Communiquer avec un tableau de bord
 - Interagir avec la gouvernance
 - Les différentes réunions projet
- 8 - Clore le projet
 - Transférer les livrables du projet
 - Capitaliser l'expérience
 - Célébrer !!

Jour 3 – Matin

- 2 - Définir un plan de management du projet
 - Ses constituants
 - Focus sur le plan de management des modifications et gestion de configuration

Jour 3 – Matin (suite)

3 - Gérer les risques (menaces et opportunités)

- Identifier les risques
- Évaluer les risques
- Mettre en place et suivre les plans d'action
- L'analyse quantitative des risques

Jour 3 – Après midi

4 - Gérer les parties prenantes

- Identifier et analyser les parties prenantes
- Établir un plan de communication
- Conduire le changement

5 - Gérer la qualité

- Établir un plan d'assurance qualité
- Comprendre la différence entre l'assurance qualité et le contrôle qualité.

Jour 4 – Matin

6 - Contrôler l'avancement du projet avec management par la valeur acquise

- Calculer l'avancement physique
- Calculer et comprendre les indicateurs
- Calculer les prévisions sur les coûts du projet

Jour 4 – Après midi

7 – Développer l'agilité dans les projets

- Quand choisir des cycles itératifs et incrémentiels
- Les principaux concepts des méthodes agiles
- Développer sa capacité à changer de cap rapidement
- Comment développer des méthodes hybrides (prédictive et agile)

8 – Conclusions

- Présentation de la certification PMP®

Durée de la formation, horaires :

2 journées (14 heures), de 09h00 à 17h30

Nombre de participants et consultant(s) :

Présentiel : 10 participants.

Sanction de la formation :

Un tour de table est effectué en fin de chaque journée avec les participants. Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant. Une attestation de fin de formation avec atteinte des objectifs est remise personnellement à chaque stagiaire. Une attestation d'assiduité et de présence vient compléter le dispositif avec envoi au commanditaire de la formation.

Suivi de la formation :

Un questionnaire de suivi accompagne cette démarche dans les 2 mois qui suivent l'action de formation (envoi et retour par mail).

Documents contractuels :

Toutes les actions de formation dispensées par Hexaprojet font l'objet d'une convention de formation. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.

Coût de la formation :

Afin de répondre au mieux à vos besoins en intra, un devis vous sera adressé sur simple demande à : yann.gazounaud@hexaprojet.com

Délais d'accès à la formation :

Un entretien avec le commanditaire de la formation est systématiquement réalisé en amont et valide le délai d'accès à la formation. Dans tous les cas, celui-ci est inférieur à 2 mois

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences Hexaprojet :

L'organisme est datadocké et **certifié** : il répond aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

L'intervenant est certifié PMP® (Project Management Professional) sous le No 1295270) (copies certificats fournies sur simple demande).

Déficit sensoriel ou moteur, accessibilité :

L'organisme Hexaprojet est particulièrement attentif à la prise en compte d'un éventuel déficit sensoriel ou moteur.

Cette éventualité est abordée dès le premier test de positionnement avant le début de la formation. Une approche adaptée et personnalisée, en fonction des situations individuelles, a été prévue en collaboration avec des acteurs pertinents et experts. Dans le cas de formation en présentiel, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est systématiquement prévue et réalisée. Ces informations seront traitées de façon strictement confidentielle. Pour toute question, veuillez contacter Yann Gazounaud (yann.gazounaud@hexaprojet.com ou 06 87 91 92 08)

Programme en ligne :

<http://www.hexaprojet.com/formation.html>



Mise à jour fiche : 28 juillet 2020